

DOCUMENTS POUR L'INSCRIPTION AU PERMIS A2 (MOTO)

À ramener au secrétariat

1

Pièce d'identité recto-verso ou passeport en cours de validité

2

Justificatif à votre nom (facture téléphone, loyer, électricité) de moins de 3 mois

Si hébergé(e), attestation d'hébergement et pièce d'identité de l'hébergeur

3

E-photo

Photo avec signature numérique agréée ANTS

4

Permis B (Permis voiture)

Sinon votre ASSR 1 & 2 et votre JDC

Si vous avez plus de 25 ans ou si vous n'êtes pas français, pas besoin de la JDC